

Tarif des PV

EXTRAIT DES TARIFS AU 1^{ER} MARS 2022

stan

Toujours là
pour vous

INFRACTIONS TARIFAIRES

Non validation d'un abonnement ou correspondance

Voyage sans de titre de transport ⁽¹⁾

Titre non validé (titres à décompte et formules-sur-mesure)

Titre ou carte déchiré ou illisible

Validation à la vue du contrôleur

Titre à tarif réduit non justifié

Titre ou carte appartenant à un Tiers

INFRACTIONS PRÉVUES PAR LE CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (ARTICLES 19 ET R3515-2)

Fumer dans les moyens de transport collectif (Article R3512-2-2^o),
hors des emplacements expressément réservés (L3512-8 et R3512-3)

Vapoter dans les moyens de transports collectifs fermés
(Articles R3515-7 et L3513-6)

INFRACTIONS AU RÉGLEMENT INTÉRIEUR ET AUX RÈGLES DE SÉCURITÉ SUR LE RÉSEAU STAN

MONTANT FORFAITAIRE	MONTANT MINORÉ		MONTANT MAJORÉ
	si paiement entre le 4 ^e et le 15 ^e jour ⁽²⁾	si paiement à bord ou dans les 3 jours	
45 €	25 €	5 €	180 €
100 €	80 €	60 €	180 €
108 €	88 €	68 €	180 €
65 €	50 €	30 €	75 €
200 €	175 €	150 €	375 €

(1) sur présentation d'un abonnement en cours de validité au moment de l'infraction, l'indemnité forfaitaire sera minorée à 45€.

(2) à partir du 20^e jour pour un paiement par internet.